

Siège départemental,  
11 avenue Edouard VII, 64000 Pau  
<https://bordeaux.snes.edu/-Snes-Pyrenees-Atlantiques>

☎ : 06-85-34-15-07  
☎ : 06-79-76-77-09  
[snes-64@bordeaux.snes.edu](mailto:snes-64@bordeaux.snes.edu)

Pau, le 21 janvier 2019

➤ **Appel à la grève jeudi 24 janvier 2019**

**Stop à la baisse de nos revenus :** Le SNES-FSU demande un rattrapage des salaires (notamment par le dégel de la valeur du point d'indice), le doublement de l'ISOE et l'alignement des indemnités des Psy-EN, professeurs documentalistes et CPE sur ce montant, des mesures telles que l'augmentation de l'indemnité de résidence.

**Stop aux suppressions de postes :** Ce sont 2 450 postes qui seront supprimés à la rentrée 2019. Les besoins du premier degré ne doivent pas être pallier par des suppressions de postes dans le second degré.

**Stop à l'allongement du temps de travail :** modification imminente du décret le 30 janvier 2019 pour imposer une deuxième heure supplémentaire dès la rentrée prochaine !

Pour le SNES-FSU, les heures supplémentaires doivent rester un choix et ne peuvent être ni une réponse à la hausse des effectifs annoncée ni à la nécessaire augmentation des rémunérations. Il faut un recrutement à hauteur des besoins et non des enseignants surchargés de travail !

**Stop à la réforme du lycée et à la réforme du bac à marche forcée :** La réforme des lycées implique non seulement un appauvrissement de l'offre d'enseignement dans une grande partie des lycées mais va également engendrer une mise en concurrence inévitable des disciplines, des personnels et des établissements. Le passage en local du baccalauréat va amoindrir la valeur du diplôme. Élèves et personnels vont payer le prix fort de ces réformes inégalitaires.

Pour le SNES-FSU, ces réformes ne doivent pas s'appliquer à la rentrée prochaine.

➤ **Menace sur la liberté d'expression du personnel enseignant**

Nous avons décidé d'initier une pétition pour dénoncer l'article 1 du projet de loi "pour une école de la confiance".

**Cet article vise à inscrire dans la loi une obligation de réserve qui n'existe pas aujourd'hui.** Nous rappelons donc notre attachement aux statuts et à la loi qui obligent les personnels de l'Education nationale (comme tout fonctionnaire) à se conformer aux instructions (art. 28) aux obligations de discrétion, au secret professionnel (art. 26), à la neutralité (art. 25) mais pas à la réserve.

Ci-dessous, le lien pour **signer et faire signer massivement cette pétition**  
Elle est à la « une » du site de la FSU : <https://liberte-expression.fsu.fr/>

➤ **Parcoursup :**

C'est aujourd'hui que la plateforme s'ouvre et les élèves ont jusqu'au 24 Mars pour saisir leurs vœux.

Le bilan de Parcoursup 2018 met en avant des inégalités territoriales et contrairement aux chiffres annoncés par le gouvernement, le nombre d'élèves sans propositions reste élevé, en particulier parmi ceux issus des filières technologiques.

Le défenseur des droits, estime que les critères de tri pour classer les bacheliers doivent être rendus publics, écho à la FSU qui exige que le gouvernement ouvre sans tarder des négociations pour construire une autre politique pour l'enseignement supérieur et un système d'affectation national, transparent, juste et respectueux des aspirations des lycéennes et des lycéens.

➤ **Programmes du lycée : une consultation et un vote inutile**

Le SNES-FSU s'est procuré les programmes définitifs du lycée, censés être publiés au B.O le 22 janvier. Pour une grande majorité d'entre eux, et malgré des votes négatifs au CSE, ces textes n'ont subi aucune modification significative avant leur publication, démontrant, s'il en était encore besoin, le mépris du ministère pour la profession et ses représentants.

Le SNES-FSU continue à demander l'abrogation de la réforme du Lycée et des programmes qui en découlent. Continuons à nous mobiliser dans la suite des actions déjà engagées. Toutes et tous en grève jeudi 24 janvier !

**Rassemblement départemental à PAU  
devant l'inspection d'académie  
Place d'Espagne  
à 10h30**

➤ **Scandaleux**

Le lycée Cantau d'Anglet a fait paraître une publicité à l'occasion de sa prochaine journée « portes ouvertes », page 10 du cahier spécial « formation » du journal « Sud Ouest » du mercredi 16 janvier. Cet encart publicitaire, qui occupe une demi-page est composé de la photo d'une élève avec son identité et son âge accompagnée d'un slogan « accrocheur » : « c'est pas pour rien si à Cantau tout le monde veut rencontrer nos élèves ».

Il est scandaleux d'utiliser l'image d'une jeune fille pour attirer de futurs élèves. A l'époque de la dénonciation du sexisme et de la lutte en faveur de l'égalité femme / homme, qu'un établissement scolaire ne voit pas la dimension mysogyne et sexiste d'une telle publicité est très inquiétant et navrant.

Erwan DAVID, secrétaire départemental